

## CHARTRE DE L 'USAGER DE LA MEDIATHEQUE DE FLOIRAC

La médiathèque municipale de Floirac comprend 2 ordinateurs, tous équipés des logiciels usuels et reliés au réseau internet permettant également la visioconférence.

Elle a pour objectif de permettre à tous l'accès aux nouvelles technologies de l 'information et aux différents usages qui leur sont associés.

### 1.ACCES

La salle de visioconférence est accessible à tous.

Toute personne doit se présenter et s'inscrire ( justificatif d 'identité à l'appui) sur réservation auprès de bibliothèque ou de la mairie.

L 'animateur(trice) l'installera au poste informatique.

Signature de l' autorisation du représentant légal obligatoire pour les mineurs.

L'animateur(trice) n 'est pas responsable des mineurs laissés seuls à la médiathèque.

### 2.CONDITIONS D 'UTILISATION DES ORDINATEURS

L'utilisateur peut :

- \*utiliser gratuitement les logiciels usuels (word, excel, publisher....) installés sur les ordinateurs,
- \*utiliser gratuitement la visioconférence mis à disposition, après en avoir fait la demande,
- \*se connecter au réseau internet (voir les conditions d'utilisation au paragraphe 3.),
- \*utiliser tous les supports de mémoires externes (CDR, CDRW, clé USB, disque dur externe, smartphone)
- \*imprimer les données (en faire la demande pour éviter les copies inutiles)
- \*scanner un document,
- \*un usager majeur peut faire des achats en ligne avec sa carte de crédit , sous sa responsabilité.

L'utilisateur ne doit pas :

- \*tenter de modifier les paramètres de configuration de l'ordinateur, effacer des fichiers ou des dossiers qui ne lui appartiennent pas,
- \*apporter volontairement des perturbations au système informatique (manipulations anormales, introductions de virus...)
- \*installer ses propres logiciels ou progiciels sur les ordinateurs de la médiathèque,
- \*conserver des données personnelles sur l'ordinateur,
- \*accéder aux informations privées d'autres utilisateurs
- \*connecter son ordinateur personnel au réseau,

### 3. UTILISATION DU SERVICE INTERNET

Il est interdit de consulter, de récupérer, de stocker et de diffuser des informations provenant de sites à caractère pornographique, raciste, pédophile, violent, sectaire.

Il est interdit de consulter, de récupérer, de stocker et de diffuser des informations pouvant heurter la sensibilité des publics.

L'utilisateur reconnaît que les contenus disponibles sur le réseau internet (tels que notamment les logiciels, les sons, les photographies, les images animées ou non) peuvent être protégés par le code de la propriété intellectuelle. A ce titre, l'utilisateur s'interdit d'utiliser, de reproduire, de diffuser, modifier ou distribuer à titre gratuit ou onéreux lesdits contenus.

Le représentant légal d'un mineur reconnaît les risques liés à la consultation du réseau internet.

En dehors de ces interdictions, l'utilisateur utilise le réseau selon ses besoins (recherche, mail, messagerie instantanée ...).

L'utilisateur ne peut pas :

- Jouer à des jeux en réseau

- Télécharger des fichiers illégaux (films, musique, jeux, logiciels pirates ...)

- Faire des copies de CD ou DVD originaux ou gravés

Le temps de connexion n'est pas limité, sauf en cas d'affluence où la consultation sera limitée à une heure par utilisateur.

### 4. RESPECT DES LIEUX ET DU MATERIEL

L'utilisateur prend soin de ne pas porter atteinte aux matériels et logiciels mis à sa disposition.

La détérioration volontaire du matériel engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur.

La responsabilité de la médiathèque ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des utilisateurs.

L'utilisateur s'engage à ne pas manger ni boire lorsqu'il est installé à un ordinateur.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

### 5. RESPECT D'AUTRUI

L'utilisateur s'engage à respecter le travail d'autrui.

Aussi, veillera-t-il à ne pas les gêner avec des bruits inutiles (téléphone portable ...).

### 6. CONSERVATION DES DONNEES DE CONNEXION

L'utilisateur est conscient que son écran est visible par tous et que l'ensemble des adresses des sites visités est mémorisé et conservé, selon l'obligation du décret 2006-358 du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données de connexion.

## 7. UTILISATION DES DONNEES NOMINATIVES

Conformément à la « loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » chaque utilisateur dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données le concernant.

## 8. SANCTION

Toute personne ne respectant pas la présente charte peut se voir expulsée temporairement ou définitivement par l'animateur(trice).